

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur Leblanc. Monsieur Olivier Bertrand, s'il vous plaît. Bonjour!

420

**M. OLIVIER BERTRAND :**

Bonjour! Avez-vous besoin d'une copie de notre mémoire?

425

**LE PRÉSIDENT :**

On l'a déjà, si c'est la même que vous avez envoyée.

**M. OLIVIER BERTRAND :**

430

Oui, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

435

Aucun problème.

**M. OLIVIER BERTRAND :**

Parfait.

440

**LE PRÉSIDENT :**

On a tout ça. Bien. Nous vous écoutons.

445 **M. OLIVIER BERTRAND :**

Bonjour! Moi, je suis directeur général de la Fédération de water-polo du Québec et je représente les cosignataires du mémoire. D'abord, j'aimerais commencer par remercier la Société du parc Jean-Drapeau de nous donner l'opportunité de soumettre le mémoire. Et, tout de suite, je vais essayer d'être concis – parce que je ne suis peut-être pas le plus concis des DG – mais j'aimerais d'abord dire ou amener votre attention sur le fait qu'en dedans de dix jours, on a réussi à aller chercher quatorze représentants, quatorze signatures d'organismes de sport et on s'est tous entendus sur un même texte. Alors ça, c'est phénoménal.

455 Je tiens vraiment à vous dire ça parce que, nous, habituellement, on travaille juste au niveau du regroupement aquatique et ça prend beaucoup plus de temps. Donc il y a eu un sentiment d'urgence et, aussi, on s'est tous ralliés sur les mêmes besoins. Et, ce que ça fait, c'est que, je pense, ça donne de la crédibilité au document et, en bout de ligne, on est tous des experts un peu dans notre domaine et que, nous, en tant qu'experts, bien qu'on se rallie à ces principes-là, bien, je trouve que ça donne beaucoup de force aux recommandations.

460 Moi, je vais m'attarder surtout sur les recommandations – je ne passerai pas à travers le mémoire – mais je crois que ça, c'est très important à considérer dans la lecture du mémoire, de tout le poids qu'il y a derrière.

465 Cela dit, j'aimerais aussi vous dire que tout ça a été fait en référence au plan d'action de la Ville de Montréal en termes d'activités sportives et aussi en termes de politique québécoise donc du ministère de l'Éducation *Au Québec, on bouge !* Donc on s'est posé des questions aussi en fonction de qu'est-ce qu'on s'est donné comme société comme mandat et on est convaincu que le parc Jean-Drapeau, c'est une pierre angulaire de ce développement-là. Donc c'est vraiment un environnement propice à l'activité physique et, dans notre mémoire, on met aussi l'emphase sur le sport d'élite que j'appelle personnellement le sport de haut niveau.

475 Donc nos recommandations sont surtout en ce sens-là. Il y a beaucoup d'offres de loisirs, c'est-à-dire qu'on peut aller courir, on peut aller faire du vélo, mais dans une pratique encadrée par des entraîneurs dans le but d'atteindre les plus hauts sommets, là, ça devient un petit peu plus difficile.

480 Donc je vais passer un peu aux recommandations tout de suite. On pourra revenir si vous avez des questions au niveau du mémoire après. Mais, bon, je vais la lire pour être sûr que c'est bien clair dans mon discours.

485 Donc la recommandation numéro 1 : reconnaître dans le Plan directeur de développement et d'aménagement du parc Jean-Drapeau les legs sportifs du site et son importance pour le développement du sport amateur au Québec. On croit que ça doit être écrit en quelque part l'importance de ce site-là en termes de sport de haut niveau. On a eu la FINA qui est venue faire un tour à quelques reprises. Bien entendu, il y a eu les Jeux olympiques. Je crois qu'on doit continuer – bien, quand je dis « je » je parle « on ». On croit qu'on doit continuer dans ce sens-là mais on doit l'écrire en quelque part pour se le rappeler constamment, pour pas que, 490 quand il y a un changement de garde, qu'on mette ça de côté. Que quelqu'un est capable de le lire et de se dire : « Ah! O.K., le mandat du parc Jean-Drapeau, il y a le legs sportif qui est là depuis le début. »

495 La recommandation numéro 2, c'est mettre en place un protocole d'accueil des sports d'élite afin de faciliter l'organisation d'entraînement et d'activités sportives durant la saison estivale. Bon, ce qu'on ressent, c'est qu'on travaille en silo actuellement. Donc la Fédération de water-polo du Québec va arriver avec ses demandes; la Fédération de natation, de plongeon, ainsi de suite – là on parle plus au niveau de la piscine, mais je suis moins au courant au niveau du bassin d'aviron ou de la piste cyclable – mais c'est clair que quand on se retrouve tout le monde autour d'une table parce qu'il arrive une situation comme il s'est passé avec la 500 construction, la réfection, là, on se rend compte qu'on avait tous les mêmes problématiques et,

505 ensemble, d'une voix, on fait avancer les choses beaucoup plus et je pense que c'est un outil intéressant pour le parc Jean-Drapeau d'avoir tout le monde autour de la table au lieu d'avoir Olivier Bertrand qui appelle avec ses frustrations et, ainsi de suite.

510 Je tiens à dire, par contre, que le personnel du parc Jean-Drapeau est d'une collaboration exemplaire. Alors ça, c'est toujours bien apprécié. Moi, j'ai toujours été... J'ai eu une très belle collaboration de leur part par rapport à mes enjeux, puis je crois que mes collègues pourraient en dire autant.

515 Alors le protocole d'accueil des sports d'élite ferait en sorte que tout le monde jouerait avec les mêmes règles du jeu et tout le monde pourrait être desservi selon les mêmes aussi critères de sélection ou des choses comme ça.

520 La recommandation numéro 3, c'est actualiser et bonifier les tarifs préférentiels pour les organismes de sport et d'activité physique. Et, là, moi, je dis ça avec un sourire en coin parce que quand je loue le bassin, quand on loue le bassin, il est théoriquement gratuit mais il y a tellement de frais connexes, que c'est pratiquement plus cher que de louer un bassin dans, mettons, le Centre Claude-Robillard, par exemple. Donc c'est comme des frais cachés de votre compagnie de cellulaire, des fois.

525 Alors ça, ça serait très important de voir bon, bien, qu'est-ce qui bénéficie directement les fédérations? C'est quoi les services qu'on leur donne, directs, et non pas payer pour la personne qui s'occupe d'un local qu'on n'utilisera jamais et de bonifier cette offre-là, bien entendu, en majorant les tarifs. Donc une compétition de trois à quatre jours peut frôler les 10 000 \$. Moi, je suis dans les plus petites fédérations ici. Donc c'est très difficile. Nous, on doit généralement passer par un promoteur et, lui, ses tarifs, bon, il refacture aux athlètes. Donc en bout de ligne, c'est l'athlète qui paie pour accéder à un site qui est phénoménal. Donc ça, c'est une des  
530 préoccupations importantes.

535 La recommandation numéro 4, établir un calendrier en consultant les divers partenaires sportifs afin de favoriser l'accueil d'événements sportifs majeurs et d'analyser les diverses options permettant de regrouper les événements multisports. Encore une fois, d'éviter de travailler en silo. Ça m'est déjà arrivé d'avoir une compétition nationale de water-polo et dans le bassin de plongeon, il y avait du plongeon. On aurait pu faire quelque chose de, comment je pourrais dire, en consultation ou concerté et ça aurait fait un événement encore plus grandiose. Les gens de plongeon auraient pu venir voir du water-polo et vice versa.

540 Donc je pense qu'au niveau du parc Jean-Drapeau, il pourrait être un leader à ce niveau-là en se disant : « Bon, écoutez, travaillons ensemble pour optimiser le temps de bassin aussi. » Donc je pourrais réserver tout le bassin de compétition mais vraiment m'en servir de la moitié, comme la natation aurait besoin de quelques couloirs mais ils doivent louer le bassin au complet. Alors c'est tout des problèmes de logistique que la seule personne, le seul organisme capable de  
545 gérer ça, c'est celui qui donne ce service-là, donc le parc Jean-Drapeau.

Alors ça, ça serait important aussi d'avoir plus de consultation : « O.K. As-tu pensé que peut-être tu pourrais partager le bassin avec une compétition de nage synchronisée » par exemple. Donc ça, c'est la recommandation numéro 4.

550 Et, la 5 qui est très, très importante, puis là, je fais référence aussi à l'Institut national du sport qui est à la fine pointe de la technologie, on considère que le parc Jean-Drapeau devrait l'être tout autant. Pourquoi? Parce que c'est un site incroyable mais le matériel est en train... Commence à être vétuste. Moi, je peux parler de mes propres buts de water-polo qui, malgré  
555 l'entretien, vont couler dans le fond à l'occasion ou les filets vont être mal entreposés, donc le soleil va dégrader les filets. Ça, c'est seulement mon sport.

560 Donc si on multiplie ça par les problématiques au niveau des autres sports, des problèmes d'humidité dans les casiers qui font que le matériel ne sèche pas, des choses comme ça, je crois qu'il doit être non seulement en réfection au niveau du bâtiment mais offrir des

565 technologies de la fine pointe pour que les gens de l'extérieur... Nous avons, par exemple, un tournoi international 14 ans et moins, mais quand ils débarquent, bien, on s'abreuve... Il puisse avoir l'occasion de remplir sa gourde. Ce n'est même pas disponible en ce moment. Et l'eau est chaude.

570 Donc c'est toutes des petites choses qui font en sorte que maintenant, il pourrait y avoir des compteurs d'eau, il pourrait y avoir toutes sortes de... Comment je pourrais dire, des tableaux indicateurs à la fine pointe de la technologie. Alors tout ça, c'est très, très important que ce soit écrit en quelque part dans le plan d'action, qu'il va y avoir un effort de mise à niveau des installations sportives et en fonction des règles des fédérations sportives nationales et internationales. Puis là, on sous-entend un fonds d'investissement carrément, de mettre de l'argent de côté pour se dire : « O.K., on doit changer les blocs de départ ou les plots. » Ça doit être fait, pas avec le plus bas de gamme, ça doit être fait avec quelque chose qu'ils vont se dire  
575 que quand la finale va avoir le choix entre Kuala Lumpur ou ici, bien, ils vont vouloir venir ici parce qu'on a d'autre chose à offrir, puis on a un environnement à la fine pointe de la technologie.

580 Donc c'est les cinq recommandations et, encore une fois, nous, on y croit beaucoup, on s'est rallié à quatorze organismes et on parle en tout de plus de 100 000 membres. Ils ne vont pas tous en profiter mais si on calcule la Société de sauvetage, natation, il y en a vraiment des grosses, là. Moi, je suis à 1 500 membres, mais on parle d'au-delà de 100 000 membres qui pourraient directement en bénéficier. Donc c'est un peu l'ordre de grandeur de notre mémoire par rapport à ça. Merci.

585 **LE PRÉSIDENT :**

590 Merci beaucoup. Si vous me permettez une première question. Vous avez commencé en parlant d'activités sportives de haut niveau. Juste pour bien comprendre, dans votre première recommandation, quand vous parlez du développement du sport amateur...

**M. OLIVIER BERTRAND :**

Oui.

595

**LE PRÉSIDENT :**

... c'est quoi le sport amateur par rapport au haut niveau?

600

**M. OLIVIER BERTRAND :**

Bien, pour vous donner un... Émilie Heymans, elle était plongeuse en sport amateur, mais elle était de très haut niveau. Elle a gagné trois médailles olympiques. Donc le sport amateur fait en sorte que vous n'êtes pas un joueur de hockey qui a une rémunération, qui travaille à salaire.

605

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. De sorte que quand vous parlez « haut niveau », est-ce qu'il y a un conflit conceptuel avec le récréatif, avec les activités, des priorités différentes ou...

610

**M. OLIVIER BERTRAND :**

Non. Le haut niveau, c'est vraiment quelqu'un qui dédie, qui a une carrière.

615

**LE PRÉSIDENT :**

Une carrière.

620 **M. OLIVIER BERTRAND :**

Une carrière sportive. Quelqu'un de récréatif, c'est comme moi qui joue dans une ligue de garage.

625 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Mais pour ce qui est de l'utilisation des installations et tout ça, est-ce qu'il y a une priorité que vous souhaitez voir accordée à...

630 **M. OLIVIER BERTRAND :**

Bien, c'est sûr qu'on souhaite une cohabitation.

**LE PRÉSIDENT :**

635

O.K.

**M. OLIVIER BERTRAND :**

640

Parce que ce qui est intéressant avec ce site-là, encore une fois, c'est que le bain libre, nous, quand on fait une activité de water-polo, une compétition de natation de haut niveau, bien, les gens du bain libre sont curieux, ils vont voir. Donc on ne pourrait pas monopoliser tous le bassin, ça ne nous rendrait pas service. De toute façon, il y a des limites au niveau du bassin principal qui est une plage. Donc c'est vraiment de créer un environnement où est-ce que les bassins... Il y a un bassin qui est littéralement identifié comme un bassin de compétition. Donc lui doit être dédié. Le bassin de plongeon, il y a une tour de dix mètres, je crois qu'elle est là, elle doit être utilisée.

645

650 Par contre, s'il y a des possibilités de rentrer du récréatif, donc moi, j'organise des  
activités récréatives de water-polo dans le bassin de plongeon lorsqu'il n'y a pas de compétition.  
Alors le parc Jean-Drapeau doit rentabiliser aussi son temps de bassin. Et, notre mémoire fait  
vraiment référence à prioriser le haut niveau dans les installations qui sont dédiées, donc le  
bassin d'aviron, la piste cyclable. Des fois, il y a des moments où est-ce qu'on se dit : « Bien, il  
655 faut en profiter, c'est les meilleures places pour s'entraîner. »

**LE PRÉSIDENT :**

Je comprends.

660 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

Justement, comme pour préciser, on est conscient que c'est un lieu superbe mais qui  
pourrait attirer encore plus de grandes compétitions, vous parlez d'améliorer beaucoup les  
installations. À l'heure actuelle, quand vous vous comparez au niveau de vos installations, est-ce  
665 que c'est vraiment une situation d'urgence ou on est à peu près dans la moyenne?

**M. OLIVIER BERTRAND :**

670 Bien, encore une fois, je fais une référence à l'INS, mais l'INS est un centre  
d'entraînement national de haut niveau. Nous, à la fédération, notre équipe du Québec s'entraîne  
à moitié à l'INS, pour la salle de musculation et tout ça et aussi au parc Jean-Drapeau. L'attrait  
principal du parc Jean-Drapeau, ce n'est pas nécessairement sa haute technologie ou quoi que  
ce soit, c'est surtout qu'on est à l'extérieur. Et, la plupart des sports aquatiques doivent  
s'entraîner à l'année longue, au mois de février, dans une piscine. Ça sent le chlore, c'est  
675 désagréable. Donc ça, c'est le premier attrait.

Mais je ne vous cacherai pas que la raison pour laquelle on va à l'Institut national du  
sport, c'est que la technologie est là, les experts sont là, la salle de musculation est là. Il n'y a rien

680 de ça au parc Jean-Drapeau. Si c'était au parc Jean-Drapeau, c'est clair qu'on irait moins à l'Institut national du sport parce qu'on est encore enfermé dans une coquille de béton. On mettrait la majorité de nos plages d'entraînement au parc Jean-Drapeau. Donc je ne sais pas si ça met en contexte, là? C'est un peu la référence.

685 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

O.K., merci.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

690

Donc je pense que dans le prolongement, puisque ma question était à la page 2 de votre document, vous dites : « *Pour un accès bonifié aux installations sportives du parc Jean-Drapeau pour les organismes de sport et d'activité physique présents au parc Jean-Drapeau.* » Donc c'est dans le sens, « bonifié » dans le sens apporter une nouvelle technologie, ajouter une nouvelle technologie, ajouter des gymnases?

695

**M. OLIVIER BERTRAND :**

Attendez, peut-être juste me dire... Ça, c'est dans les trois points en bas?

700

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

C'est ça, exactement. Le deuxième point.

705

**M. OLIVIER BERTRAND :**

Oui. Bien, dans « accès bonifié », il y a deux choses. Il y a « bonifier l'offre de services » mais il y a aussi « bonifier l'accès ». C'est-à-dire qu'on n'a pas assez accès. Donc je vais vous

710 donner un exemple. Il y a une fête d'été, donc le parc Jean-Drapeau, c'est priorité au bain libre.  
Bien, ça vient de nous bouffer une fin de semaine névralgique dans l'été pour organiser un  
événement sportif. Donc il faut que tout cohabite ensemble mais c'est vraiment de bonifier  
l'accès. C'est-à-dire que dans la hiérarchie des priorités, que le sport de haut niveau commence  
à être un peu plus prioritaire que peut-être une journée festive où l'accès est gratuit pour le  
715 public. Je vous donne un exemple par rapport à ça. Nous, notre mandat, c'est le sport de haut  
niveau – un de nos mandats – et on croit que c'est vraiment un lieu vraiment qui mérite d'être  
privilegié à ce niveau-là.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

720 Et, l'aspect bonification de l'offre de services, c'est un peu ce dont on parlait tout à  
l'heure, la mise à niveau d'ordre technologique, de nouveaux gymnases, etc.

**M. OLIVIER BERTRAND :**

725 Oui.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

730 Toujours sous ces trois petits points-là, on parle de tarification préférentielle pour ces  
mêmes organismes. Je sais que vous en avez parlé dans les recommandations, mais quand on  
parle de tarification préférentielle, des tarifs spéciaux pour les membres...

**M. OLIVIER BERTRAND :**

735 Oui.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

740 ... moins élevés?

**M. OLIVIER BERTRAND :**

745 Oui. C'est déjà en vigueur. Comme je vous dis, louer un temps de bassin pour la Fédération de natation ou la Fédération de water-polo, on a un tarif préférentiel qu'un club privé n'aurait pas. Donc je ne peux pas vous donner les chiffres exacts. Par contre, si on veut organiser un événement, c'est là que tous les services périphériques rentrent en ligne de compte et c'est là que la facture monte en flèche. Alors c'est là qu'on aurait besoin de négocier, si les tarifs de location à l'heure peuvent être renégociés, ça va, mais je sais qu'ils font preuve d'une  
750 belle flexibilité.

Je vous donne un exemple encore une fois. On a décidé de tenter de faire du water-polo, nous, au niveau du lac, de la plage, et ils nous ont vraiment appuyés là-dedans et le tarif de location... Non, seulement ils nous ont aidés à installer le terrain à leurs frais mais le tarif de  
755 location était quelque chose comme 12 \$/h. Mais ils savaient que c'était un projet pilote. Je comprends et dans les autres, aussi, le tarif est vraiment compétitif. Moi, personnellement, j'aurais moins de problématique mais c'est vraiment dans l'organisation, dès qu'on tombe à « organiser un événement », on dirait qu'ils se disent : « L'événement doit être rentable, donc on va charger la totale parce que, bon, eux vont faire de l'argent de toute façon. » Ce qui est plus ou  
760 moins le cas.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

765 Donc là on serait dans l'ordre de l'exceptionnel. Ce n'est pas dans le...

**M. OLIVIER BERTRAND :**

770 En fait, nous, ce serait vraiment qu'ils révisent spécifiquement au niveau des... Lorsqu'on organise des événements, que ça ne nous coûte pas des montants tellement... Je vous le dis, il y a des fédérations qui sont allées ailleurs à cause de ça. Et, imaginez, là, de dire : « On va aller au Centre Claude-Robillard au lieu d'aller au parc Jean-Drapeau au mois de juillet », c'est beaucoup plus difficile de convaincre des athlètes et des équipes et surtout de l'extérieur, de l'international, de venir à Montréal quand ils savent qu'ils vont aller jouer à l'intérieur en plein milieu du mois de juillet, quand ils savent très bien qu'il y a ce site-là de disponible.

775 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Merci.

780 **M. OLIVIER BERTRAND :**

C'est concret.

785 **LE PRÉSIDENT :**

790 J'aimerais revenir à vos recommandations 2 et 4 : le protocole d'accueil et le calendrier. Dans votre présentation, vous mettez beaucoup de responsabilité à la Société du parc Jean-Drapeau. Est-ce qu'il n'y aurait pas aussi une portion pour un regroupement d'associations? Quand on parle d'un protocole d'accueil, est-ce que vous ne pourriez pas entre vous, d'abord et avant tout, mettre en place un mécanisme, un comité, un regroupement qui vise d'abord à faire le ménage pour faire cette coordination-là?

**M. OLIVIER BERTRAND :**

795 Moi, je peux parler pour les sports aquatiques, O.K.? Ce qui est un peu complexe, c'est que les calendriers ne sont pas les mêmes. Donc je ne pourrais pas discuter nécessairement

800 avec Triathlon Québec parce que des fois leur calendrier est différent des nôtres. Mais nous, au niveau des fédérations aquatiques, ça fait deux ans qu'on s'est regroupé et on discute essentiellement de projets de développement mais ça pourrait être un point qui pourrait, au lieu d'avoir les cinq fédérations aquatiques, il pourrait y avoir un représentant qui pourrait discuter avec le parc Jean-Drapeau, puis nous, on aurait pu faire le travail avant pour se dire, bon, quels sont nos événements majeurs. Ça, il n'y a pas de problème.

805 Nous, on est toujours prêt à collaborer, surtout avec le parc Jean-Drapeau, si ça peut nous permettre d'optimiser un peu notre expérience en termes de water-polo ou de sports aquatiques. Mais là, au niveau du cyclisme, ça, ça serait un peu plus difficile. Nous, ça ne nous concerne pas. Alors on n'ira pas s'asseoir avec eux nécessairement pour ça.

810 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Je me demandais s'il n'y avait pas moyen de débroussailler un peu le problème avant de pousser ça vers le haut.

815 **M. OLIVIER BERTRAND :**

Écoutez, il y a quelques années, on a même envisagé de faire des jeux olympiques aquatiques où est-ce qu'on aurait vraiment fusionné tous nos championnats en même temps et tout ça. Mais la tâche était...

820 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Colossale.

825 **LE PRÉSIDENT :**

Mais c'était une bonne idée quand même.

**M. OLIVIER BERTRAND :**

830 Oui, oui, oui. Oui, on est très ouvert à ça. Là, je suis à l'aise de m'avancer là-dessus pour les autres organismes.

**LE PRÉSIDENT :**

835 Bien. Ça va? Merci beaucoup.

**M. OLIVIER BERTRAND :**

840 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Thériault, c'est bien vous?

845 **M. LAURIER THÉRIAULT :**

Bonjour!

**LE PRÉSIDENT :**

850 Bonjour! On reste dans le sport.

**M. LAURIER THÉRIAULT :**

855 On reste dans le sport, effectivement. D'abord, merci beaucoup d'entrée de jeu de nous permettre de nous adresser, par votre entremise, aux dirigeantes et dirigeants de la Société du parc Jean-Drapeau. Je suis Laurier Thériault, directeur général d'Excellence sportive de l'île de Montréal. Merci de cette écoute attentive, c'est un exercice important, d'autant plus qu'on va